



Commune de Felon

Compte-rendu de la réunion de conseil du 05 octobre 2020

Présents : Serge MARLOT - Sylvie CHRETIEN - Mary CAILLEAU - Clément CRISCUOLO - Alexandre FARQUE - André GIL - Christophe ROELLINGER - Nathalie SCHADIG - Eric WEISS

Excusés : Pascal CHAVEROT - Marie DE VLEESCHOUWER

Début de séance : 20 h 06.

Secrétaire : Nathalie SCHADIG

Fin de séance : 21 h 55

1. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA CHAUDIERE DE L'ANCIENNE ECOLE

3 devis ont été reçus :

1. Environ 31.000,00 Euro → hors concours
2. BATICOOP (Christophe Gendrin) : 19.942,00 Euro
3. GL THERM (Loïc de Felon) : 24.643,00 Euro

Rappel fait sur la nécessité d'une fin des travaux, et surtout d'une facturation, avant le 20.12.2020 pour pouvoir bénéficier de la subvention départementale (environ 40% du coût).

Par contre, à revoir avec les deux entreprises avant signature du devis retenu :

1. Où installer au mieux le silo pour réduire l'humidité des pellets ?
2. Quid de la dépose de la chaudière ? Comprise dans les deux devis, notamment celui de Loïc ?
3. Question sur les sondes (intérieure et extérieure) ?
4. Rappel sur fin des travaux et facturation avant le 20.12.2020 : les deux entreprises sont-elles toutes les deux dans la capacité de tenir cet engagement ?

Pascal, excusé, a fait savoir qu'il soutenait l'entreprise locale (non inclus dans le résultat des votes)

Résultat du vote : 2 personnes ne se prononcent pas

- **GL Therm : 6 voix**
- **Baticoop : 1 voix**

2. COMPTE-RENDU COMITE ECOLOGIE

2 membres du Comité (Serge et Marie) se sont rendus le 17 septembre dernier à Valence à un « salon » ou regroupement de pépinières de start-ups et d'idées autour de l'écologie, et surtout du vivre ensemble. Sont revenus avec pas mal d'idées, notamment sur l'existence des Villages du Futur (une commune ayant un projet dans ces domaines se porte candidate et peut se voir accompagner dans son projet). Felon a constitué un dossier (parcelle maraîchage + parcelle destiné à un éco-



Commune de Felon

lotissement et un éco-quartier intergénérationnel). Il s'agit d'un projet à 3 ans, qui, si accompagné dans ces instances, peut être subventionné à hauteur de 80%. Une aide technique sur l'ingénierie globale du projet, ainsi que sur le défrichage des parcelles, peut aussi être apportée. Notre candidature a été acceptée ; une visite des parcelles a déjà été faite par l'Urbanisme ; mardi 13.10.2020 est organisée une présentation du projet aux équipes du Préfet. A l'issue seront étudiées la faisabilité et la viabilité du projet. De toute façon, ce projet ne pourra se faire que s'il est porté par une majorité des habitants de la commune. Mary propose de commencer ce travail de cohésion communal en proposant un Projet Jeunes : réunir les jeunes Felonais (de plus de 8 ans jusqu'aux jeunes adultes), pour écouter leurs idées et ce qu'ils ont à dire.

Délibération sur changement de nom du comité Ecologie. Proposition : « Comité Vivre Ensemble »

Résultat du vote : 9 voix pour

3. MOTION GENERAL ELECTRIC :

Le Département a pris une motion de soutien aux salariés de Général Electric. Il propose au conseil municipal de prendre la même motion.

Résultat du vote : 9 voix pour

4. NOM DE LA MAIRIE :

Le maire propose de baptiser la Mairie du nom d'un ancien maire : Raymond Schmittlin.

La première adjointe propose celui de Georges Papon, et de soumettre le choix aux habitants.

Décision prise pour faire voter les Felonais (organisation à voir, papier ou via le site internet de la commune).

5. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Le président doit obligatoirement être le Maire. Désignation de 3 titulaires (dont le Président) et 3 suppléants :

- Titulaires : Serge MARLOT - Marie DE VLEESCHOUWER - Nathalie SCHADIG
- Suppléants : Mary CAILLEAU - Alexandre FARQUE - Eric WEISS



Commune de Felon

6. DIVERS :

Chantier Elagage ENEDIS : ENEDIS va devoir intervenir sur plusieurs endroits de la commune et se mettre d'accord avec le Département sur certains arbres qui sont sur le domaine départemental.

Déménagement de la mairie :

- Autorisation des pompiers OK
- Parquets terminés
- Fibre sera installée fin de semaine (le 09.10.2020) par Orange
- Prévoir déménagement bureau de Mireille + armoires un samedi matin.

RPI : La question a été abordée. Une proposition d'étalement sur 4 ans a été faite et ce point sera débattu lors du prochain conseil.

Visite du sous-préfet : mardi 13.10.2020 à 14h30.



Commune de Felon

Compte-rendu de la réunion de conseil du 05 octobre 2020

Présents : Serge MARLOT - Sylvie CHRETIEN - Mary CAILLEAU - Clément CRISCUOLO - Alexandre FARQUE - André GIL - Christophe ROELLINGER - Nathalie SCHADIG - Eric WEISS

Excusés : Pascal CHAVEROT - Marie DE VLEESCHOUWER

Début de séance : 20 h 06.

Secrétaire : Nathalie SCHADIG

Fin de séance : 21 h 55

1. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA CHAUDIERE DE L'ANCIENNE ECOLE

3 devis ont été reçus :

1. Environ 31.000,00 Euro → hors concours
2. BATICOOP (Christophe Gendrin) : 19.942,00 Euro
3. GL THERM (Loïc de Felon) : 24.643,00 Euro

Rappel fait sur la nécessité d'une fin des travaux, et surtout d'une facturation, avant le 20.12.2020 pour pouvoir bénéficier de la subvention départementale (environ 40% du coût).

Par contre, à revoir avec les deux entreprises avant signature du devis retenu :

1. Où installer au mieux le silo pour réduire l'humidité des pellets ?
2. Quid de la dépose de la chaudière ? Comprise dans les deux devis, notamment celui de Loïc ?
3. Question sur les sondes (intérieure et extérieure) ?
4. Rappel sur fin des travaux et facturation avant le 20.12.2020 : les deux entreprises sont-elles toutes les deux dans la capacité de tenir cet engagement ?

Pascal, excusé, a fait savoir qu'il soutenait l'entreprise locale (non inclus dans le résultat des votes)

Résultat du vote : 2 personnes ne se prononcent pas

- **GL Therm : 6 voix**
- **Baticoop : 1 voix**

2. COMPTE-RENDU COMITE ECOLOGIE

2 membres du Comité (Serge et Marie) se sont rendus le 17 septembre dernier à Valence à un « salon » ou regroupement de pépinières de start-ups et d'idées autour de l'écologie, et surtout du vivre ensemble. Sont revenus avec pas mal d'idées, notamment sur l'existence des Villages du Futur (une commune ayant un projet dans ces domaines se porte candidate et peut se voir accompagner dans son projet). Felon a constitué un dossier (parcelle maraîchage + parcelle destiné à un éco-



Commune de Felon

lotissement et un éco-quartier intergénérationnel). Il s'agit d'un projet à 3 ans, qui, si accompagné dans ces instances, peut être subventionné à hauteur de 80%. Une aide technique sur l'ingénierie globale du projet, ainsi que sur le défrichage des parcelles, peut aussi être apportée. Notre candidature a été acceptée ; une visite des parcelles a déjà été faite par l'Urbanisme ; mardi 13.10.2020 est organisée une présentation du projet aux équipes du Préfet. A l'issue seront étudiées la faisabilité et la viabilité du projet. De toute façon, ce projet ne pourra se faire que s'il est porté par une majorité des habitants de la commune. Mary propose de commencer ce travail de cohésion communal en proposant un Projet Jeunes : réunir les jeunes Felonais (de plus de 8 ans jusqu'aux jeunes adultes), pour écouter leurs idées et ce qu'ils ont à dire.

Délibération sur changement de nom du comité Ecologie. Proposition : « Comité Vivre Ensemble »

Résultat du vote : 9 voix pour

3. MOTION GENERAL ELECTRIC :

Le Département a pris une motion de soutien aux salariés de Général Electric. Il propose au conseil municipal de prendre la même motion.

Résultat du vote : 9 voix pour

4. NOM DE LA MAIRIE :

Le maire propose de baptiser la Mairie du nom d'un ancien maire : Raymond Schmittlin.

La première adjointe propose celui de Georges Papon, et de soumettre le choix aux habitants.

Décision prise pour faire voter les Felonais (organisation à voir, papier ou via le site internet de la commune).

5. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Le président doit obligatoirement être le Maire. Désignation de 3 titulaires (dont le Président) et 3 suppléants :

- Titulaires : Serge MARLOT - Marie DE VLEESCHOUWER - Nathalie SCHADIG
- Suppléants : Mary CAILLEAU - Alexandre FARQUE - Eric WEISS



Commune de Felon

6. DIVERS :

Chantier Elagage ENEDIS : ENEDIS va devoir intervenir sur plusieurs endroits de la commune et se mettre d'accord avec le Département sur certains arbres qui sont sur le domaine départemental.

Déménagement de la mairie :

- Autorisation des pompiers OK
- Parquets terminés
- Fibre sera installée fin de semaine (le 09.10.2020) par Orange
- Prévoir déménagement bureau de Mireille + armoires un samedi matin.

RPI : La question a été abordée. Une proposition d'étalement sur 4 ans a été faite et ce point sera débattu lors du prochain conseil.

Visite du sous-préfet : mardi 13.10.2020 à 14h30.